



Cantine - Garderie Les Elfes d'Argent

BULLETIN D'ADHESION

L'adhésion compte pour une année scolaire (du 01/09 au 31/08), elle est obligatoire pour participer aux votes durant les assemblées générales et pour les familles utilisant le service même ponctuellement.

1 bulletin par personne

Bulletin à remplir en lettre capitale s'il vous plaît

NOM

PRENOM

ADRESSE COMPLETE

N ° DE TELEPHONE

E-MAIL

J'apporte mon soutien à l'association Les Elfes d'Argent, aux actions menées telles que :

- Proposer un service cantine / garderie aux enfants scolarisés à Urbeis,
- Soutenir la vie scolaire,
- Contribuer aux besoins de l'école et des familles,
- Participer à la vie du village.

Je souhaite :

Cochez la case souhaitée (les 2 sont possibles)

adhérer en tant que membre actif et vous adresse le règlement de la cotisation obligatoire de **6.00 €** (six euros).

faire un don d'un montant de €.

Ci-joint mon règlement total d'un montant de € :

- par chèque bancaire à l'ordre de l'Association Les Elfes d'Argent.
- en espèces.
- par virement bancaire.

Notre boîte aux lettres est à votre disposition, elle est située à l'école primaire située 2 place de l'Europe à Urbeis. Vous pouvez également remettre votre bulletin aux enseignantes de l'école ou à un membre du comité directeur.

Un reçu vous sera délivré après encaissement.

Fait à , le Signature :